



▶
OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

DÉCEMBRE
2024

▶
**Observatoire
métropolitain
de l'économie
à impact positif**

MÉTROPOLE
GRAND LYON





Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif

La Métropole de Lyon développe une stratégie économique à impact positif qui vise à assurer le maintien et le développement d'une économie dynamique, de proximité, moins consommatrice de ressources et d'énergies fossiles, riche en emplois de tous niveaux et répondant aux besoins des citoyens, des salariés et des entrepreneurs.

Cinq enjeux structurent cette stratégie :

- Défendre le « capital naturel » et la préservation des ressources
- Préserver le bien-être et la santé des habitants
- Décarboner le territoire
- Favoriser l'emploi durable pour tous
- Promouvoir les coopérations vertueuses

Pour objectiver et suivre la contribution des activités économiques aux problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire, la Métropole de Lyon met en place l'Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif, avec l'appui de l'Opale (Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise).

Actualisé annuellement, il permet de :

- partager les enjeux prioritaires du territoire et fédérer les acteurs économiques autour d'objectifs communs
- orienter les actions de la Métropole de Lyon en matière de transition économique.

Crédits :

Photo couverture : © Métropole de Lyon - Laurence DANIÈRE

Illustrations : Agence Dissidentia

Pictogrammes : The Noun Projects

SOMMAIRE



INCLUSION & JUSTICE SOCIALE

Mixité et diversité	p.07
Accès à l'emploi et insertion.....	p.08



VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Énergie	p.17
Stratégie climat et carbone	p.19
Transport durable	p.20
Gestion des déchets.....	p.22
Gestion de l'eau	p.24
Nature et biodiversité.....	p.25
Qualité de l'air.....	p.26
Tonnages importés	p.28



SOUTENABILITÉ ÉCONOMIQUE

Croissance économique et dynamique d'emploi.....	p.33
Souveraineté économique.....	p.39
Activités à impact	p.40
Achats responsables.....	p.43





INCLUSION ET JUSTICE SOCIALE



INCLUSION ET JUSTICE SOCIALE

Vue d'ensemble des indicateurs



Sous-domaine	Thématique	Le chiffre	Évolution	Indicateur	Source	Dates
MIXITÉ ET DIVERSITÉ	Diversité liée au sexe	61,7%	+2,1 points	Taux d'emploi des femmes	Insee-RP	2015-2021
		-6,8 points	-0,4 point	Écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes	Insee-RP	2015-2021
		40,7%	-2,9 points	Part d'entreprises individuelles créées par des femmes	Insee-SIDE	2022-2023
	Diversité liée à l'âge	59,1%	+6,4 points	Taux d'emploi des personnes de 55 ans et plus	Insee-RP	2015-2021
	Diversité liée au handicap	3,9%	+0,1 point	Taux d'emploi direct des travailleurs handicapés en équivalent temps plein majoré	Dares, DSN - Sismmo	2021-2022
ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION	Chômage	7 %	+0,1 point	Taux de chômage au sens du BIT	Insee	T2 2023-T2 2024
	Demande d'emploi	123 300	+2,6%	Nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC)	Pôle emploi	Septembre 2023 – Septembre 2024
		50 250	+0,4%	Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (catégories ABC)	Pôle emploi	Septembre 2023 – Septembre 2024
		60 580	+1,5%	Nombre de femmes parmi les demandeurs d'emploi (catégories ABC)	Pôle emploi	Septembre 2023 – Septembre 2024
		8 400	-5,4%	Nombre de bénéficiaires OETH parmi les demandeurs d'emploi (catégories ABC)	Pôle emploi	Septembre 2023 – Septembre 2024
	Clauses sociales	1 584 200	-0,1%	Nombre d'heures effectuées dans l'année	MMI'e	2022-2023
		3 470	-5,3%	Nombre de personnes ayant bénéficié de clauses sociales dans l'année	MMI'e	2022-2023
		1 320	-12,5%	Nombre de personnes au RSA ayant bénéficié de clauses sociales dans l'année	MMI'e	2022-2023
	Quartiers prioritaires	2 830	+2,3%	Nombre de créations d'entreprise dans les QPV	Insee-REE	2020-2021
	RSA	40 580	-1,3%	Nombre de foyers bénéficiaires du RSA	CAF du Rhône	31.12.2022-31.12.2023
		6,1%		Part de la population couverte par le RSA	CNAF	31.12.2022
		22 160	+3,2%	Nombre de foyers allocataires du RSA depuis plus de quatre ans	CAF du Rhône	31.12.2022-31.12.2023
	Revenu de solidarité Jeunes	3 260		Nombre de bénéficiaires du RSJ	Métropole de Lyon	Entre juin 2021 et décembre 2024



Mixité et diversité

Diversité liée au sexe

Définitions

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et l'ensemble de la population. La tranche d'âge retenue est celle des 15-64 ans.

Sources

Insee - Recensements de la population 2015 et 2021

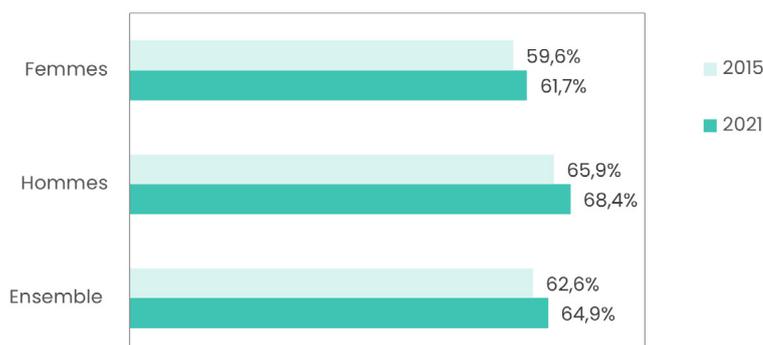
Écart taux d'emploi femmes-hommes
- 6,8 points

Évolution en six ans
-0,4 point

Le taux d'emploi des femmes s'établit à 61,7% dans la métropole de Lyon en 2021. Il est inférieur au taux de l'emploi des femmes en France (62,9%).

Si le taux d'emploi des femmes s'est amélioré depuis 2015 dans la métropole de Lyon, l'écart avec celui des hommes s'est légèrement creusé (passage de -6,3 points en 2015 à -6,8 points en 2021). L'écart entre femmes et hommes est moindre à l'échelle nationale, de plus il s'est réduit en six ans.

Taux d'emploi des 15-64 ans



Définitions

Une entreprise individuelle est une entreprise en nom propre. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant, qui est responsable sur ses biens propres. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont composées des commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs.

Sources

Insee-SIDE - 2023

Part d'entreprises créées par des femmes
40,7%

Évolution en un an
-2,9 points

En 2023, 40,7% des entreprises individuelles ont été créées par des femmes dans la métropole de Lyon. C'est 2,9 points de moins qu'en 2022, mais 1,3 point de plus qu'en 2021. Au niveau national, 43% des entreprises ont été créées par des femmes en 2023.

Les entreprises individuelles, qui comprennent les micro-entreprises, représentent la majorité des créations d'entreprise : 75% en 2023.

Les femmes sont majoritaires dans les créations d'entreprises des secteurs de la santé et de l'action sociale. Elles sont très minoritaires dans les activités informatiques ou le transport (activités de livraison essentiellement).



Accès à l'emploi et insertion

Chômage



Définitions

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage). Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Sources

Insee - Taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle, corrigé des variations saisonnières - 2^e trimestre 2024

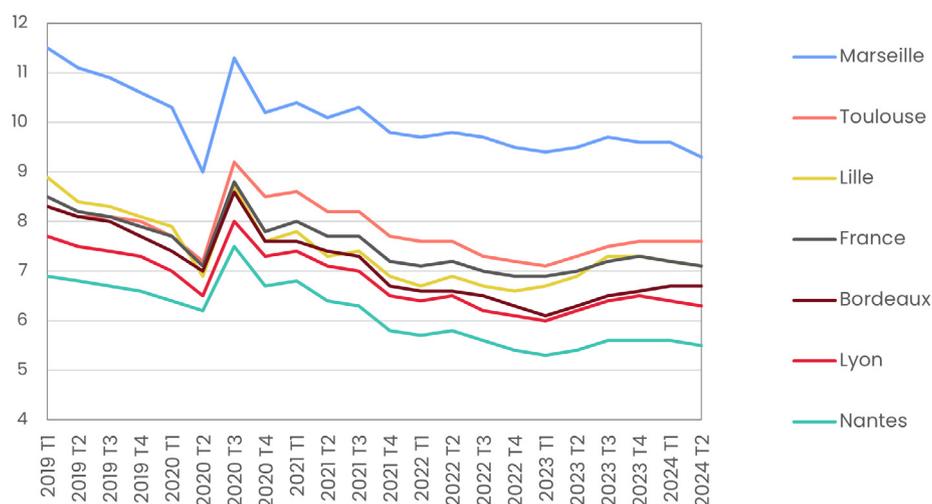
Taux de chômage
7%

Évolution en un an
+0,1 point

Le taux de chômage de la métropole de Lyon s'établit à 7% de la population active au 2^e trimestre 2024. Il a très légèrement augmenté en un an (+0,1 point par rapport au 2^e trimestre 2023) mais il reste inférieur à son niveau d'avant la crise sanitaire (8% au 4^e trimestre 2019).

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon est inférieur à celui de la métropole de Lyon : 6,3%. Parmi les principales zones d'emploi françaises, seule celle de Nantes a un taux de chômage inférieur à celle de Lyon (5,5%).

Taux de chômage par zone d'emploi et en France





ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

Demande d'emploi

Définitions

Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail sont comptabilisés au dernier jour de chaque mois. Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi. Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois). Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois). Un chômeur est considéré de longue durée dès lors qu'il est inscrit depuis plus d'un an.

Bénéficiaires du RSA : il s'agit uniquement des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs ayant un droit payable

QPV : quartier prioritaire de la politique de la ville. Il s'agit des périmètres des QPV 2015, au nombre de 37 dans la métropole de Lyon.

OETH (obligation d'emploi des travailleurs handicapés) : dispositif ayant pour objectif d'inciter les employeurs privés et publics à embaucher des travailleurs handicapés

Sources

France Travail – STMT – Données brutes - 30 septembre 2024

Demandeurs d'emploi

123 300

Évolution en six ans

+ 3 080

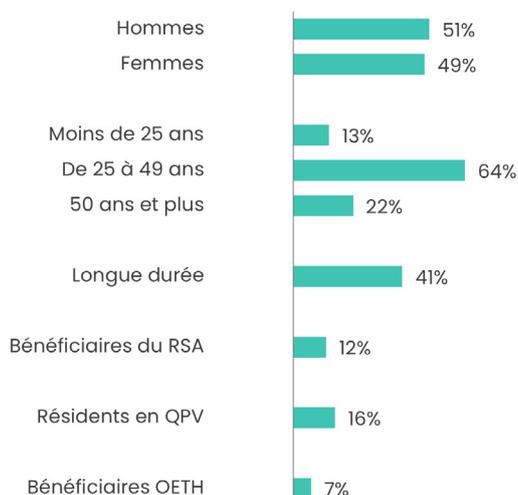
+ 2,6%

Femmes	60 580	+1,5%
Moins de 25 ans	16 570	+9,2%
50 ans et plus	27 620	+1,2%
Longue durée	50 250	+0,4%
RSA	15 240	+5,2%
Résidents QPV	19 310	-5,9%
Bénéficiaires OETH	8 400	-5,4%

Les demandeurs d'emploi de catégories A,B et C sont 123 300 fin septembre 2024 dans la métropole de Lyon. Parmi ceux-ci, 56% n'ont pas du tout travaillé le mois précédent (catégorie A).

Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse. Depuis un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A,B et C a augmenté de 2,6%, celui de la seule catégorie A de 1,8%. Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement touchés (+9,2%). Les demandeurs d'emplois de longue durée représentent 41% des demandeurs d'emploi, leur nombre est resté stable.

Profil des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C



ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

Clauses sociales



Définitions

La clause sociale est un levier juridique offert par le code de la commande publique, qui permet à un acheteur d'imposer à l'entreprise attributaire de ses marchés de recruter des publics éloignés de l'emploi sur un volume d'heures de travail imposé.

Par public éloigné de l'emploi, il est entendu notamment demandeur d'emploi depuis plus de 12 mois, bénéficiaire de minima sociaux, personnes sous peine privative de liberté, personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi, jeune de moins de 26 ans sans qualification.

Nombre d'heures
d'insertion
1 584 200

Évolution
en un an
- 1100
- 0,1%

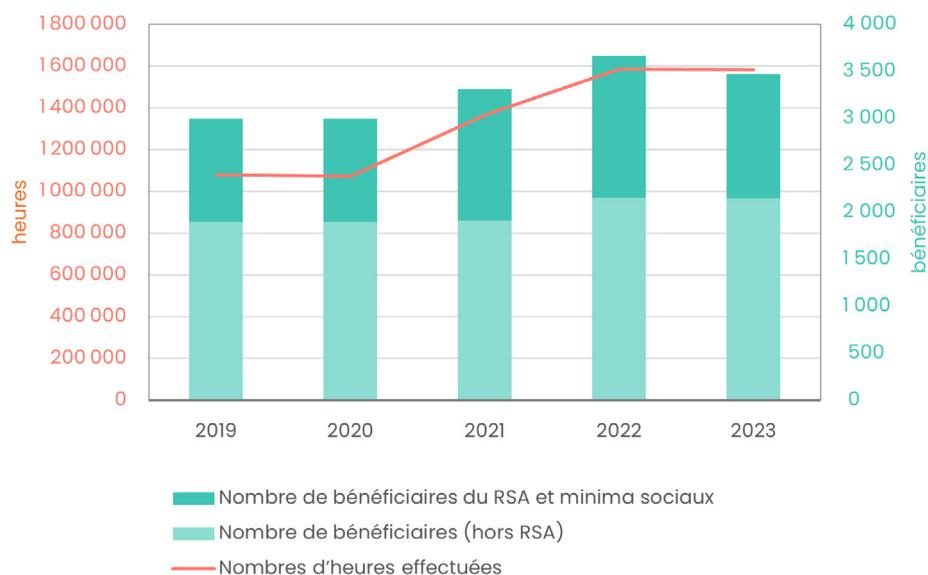
Sur le territoire de la métropole de Lyon, les clauses sociales ont connu un fort développement depuis 2019 grâce à l'engagement des maîtres d'ouvrage (dont le nombre est passé de 41 en 2019 à 88 en 2023) qui utilisent les possibilités offertes par la commande publique pour donner accès à des opportunités d'emploi aux publics qui en sont éloignés.

En 2023, le volume d'insertion se stabilise (-0,1%) avec 1 584 200 heures réalisées par 3 470 bénéficiaires. Les durées moyennes de contrat s'allongent dans le temps : de 357 heures en 2020 à 457 heures en 2023, soit 3 mois de travail par personne. Le taux de sortie en emploi ou en formation à l'issue d'un contrat dans le cadre des clauses sociales est passé de 42% en 2019 à 69% en 2023, dont 18% qui sont en CDI. Pour répondre à leurs besoins de recrutement et participer à la construction de parcours d'insertion de qualité, les entreprises attributaires sont incitées à recruter les publics de manière pérenne.

Sources

Observatoire clauses sociales - MMI'e - 2023

Clauses sociales





ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

QPV – Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Définitions

Le champ couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture. Les activités des organisations associatives ne sont pas reprises ici.

La micro-entreprise est un régime social et fiscal simplifié appliqué aux entreprises individuelles. Taux de création : nombre de créations dans l'année/stock d'établissements en début d'année;

Il s'agit des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) 2015-2023.

Créations
d'établissements
2 830

Évolution
en un an
+ 63
+ 2,3%

En 2021, 2 830 établissements ont été créés dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la métropole de Lyon. Le taux de création atteint 32%, soit 32 nouveaux établissements pour 100 existants. Il est bien supérieur à celui de la métropole (20%).

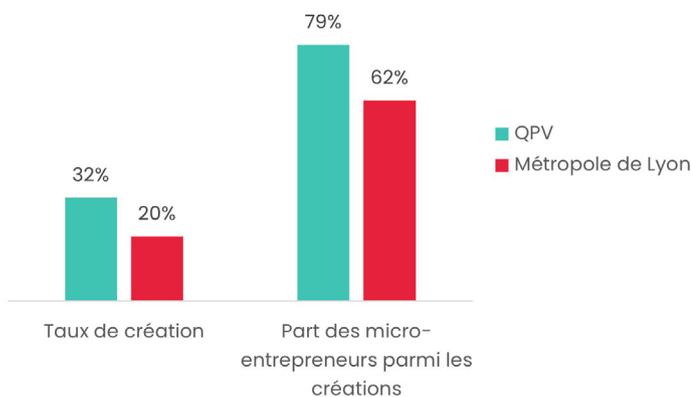
Les micro-entrepreneurs sont très largement majoritaires : ils représentent 79% des nouveaux établissements dans les quartiers contre 62% dans la métropole.

En un an, la progression a été moins élevée que dans l'ensemble de la métropole : +2,3% contre +8,4%.

Sources

Insee-REE 2021

Création d'établissements dans les QPV





ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

RSA – Revenu de solidarité active



Définitions

Le Revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues. La part de la population couverte est une estimation car le calcul fait appel à deux sources et années différentes.

Sources

CAF du Rhône - 31-12-2023, CNAF - 31-12-2022 et Insee-RP 2021

Foyers allocataires du RSA

40 580

Évolution en un an

- 530

- 1,3%

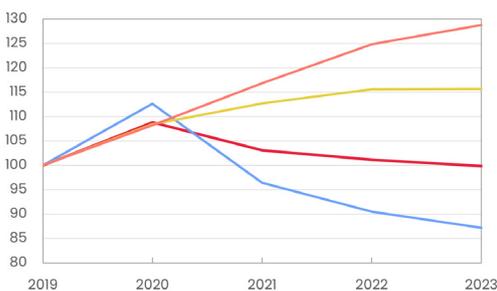
Personnes couvertes	85 720	-1,3%
Foyers allocataires de moins de 30 ans	7 930	-3,7%
Foyers allocataires de 60 ans et plus	3 170	+0,1%
Foyers allocataires depuis plus de quatre ans	22 160	+3,2%

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA recule de à nouveau en 2023, pour la troisième année consécutive. Le regain d'activité enregistré après la crise sanitaire profite aux personnes éloignées du marché du travail et contribue à cette amélioration. Le rythme de la baisse ralentit cependant : -1,3% en 2023 après -1,9% en 2022 et -5,3% en 2021. Fin 2023, 40 580 foyers allocataires sont recensés dans la métropole de Lyon, ce qui représente 85 720 personnes couvertes, soit 6% de la population.

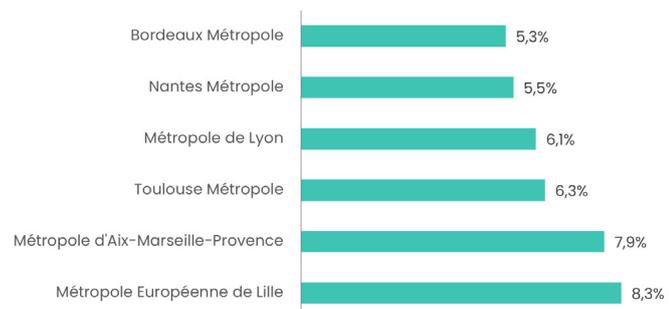
Pour la première fois depuis quatre ans, les effectifs des foyers allocataires du RSA les plus âgés (60 ans et plus) se stabilisent. En revanche, les effectifs d'allocataires les plus anciens dans le dispositif (depuis plus de quatre ans) continuent à progresser (+3,2% en un an). La part des bénéficiaires du RSA depuis plus de quatre ans représente désormais 54% du total des allocataires ; cette part n'était que de 42% en 2019.

Les métropoles de Bordeaux, Nantes, Lyon et Toulouse ont une part de la population couverte par le RSA relativement proche (entre 5,3% et 6,3%). A Aix-Marseille et Lille, il y a plus d'habitants couverts par l'allocation (respectivement 7,9% et 8,3%).

Évolution du nombre de foyers allocataires dans la métropole de Lyon



Part de la population couverte par le RSA



— Ensemble
— 60 ans et plus
— Moins de 30 ans
— Depuis plus de quatre ans



ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION

Revenu de solidarité jeunes

Définitions

La Métropole de Lyon a mis en place le revenu de solidarité jeunes en mai 2021. Il est destiné aux jeunes de moins de 25 ans sans ressources ni soutien familial. Le montant de l'aide est de 420 € par mois pour les jeunes ne percevant aucune ressource d'activité et 315 € pour ceux avec ressources.

Sources

Métropole de Lyon - décembre 2024

Nombre de
bénéficiaires
3 260

Nombre de nouveaux
bénéficiaires en 2024
998

La Métropole de Lyon a souhaité mettre en place son propre dispositif de solidarité à destination des jeunes de moins de 25 ans sans ressources ni soutien familial. Il s'inscrit en complément d'autres dispositifs nationaux, en offrant des modalités de soutien financier jusque-là inexistantes. Il repose sur une triple logique :

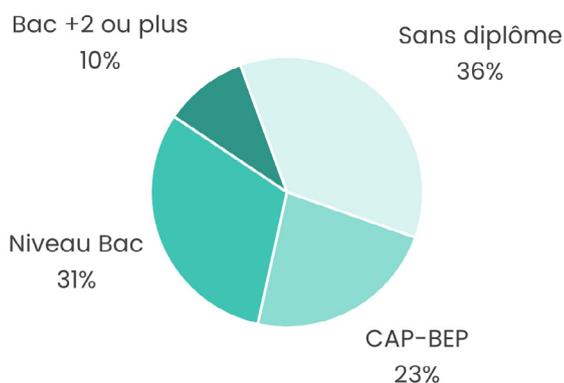
- protéger avec une aide financière
- sécuriser avec un accompagnement complet par un référent RSJ
- renforcer l'accès aux droits.

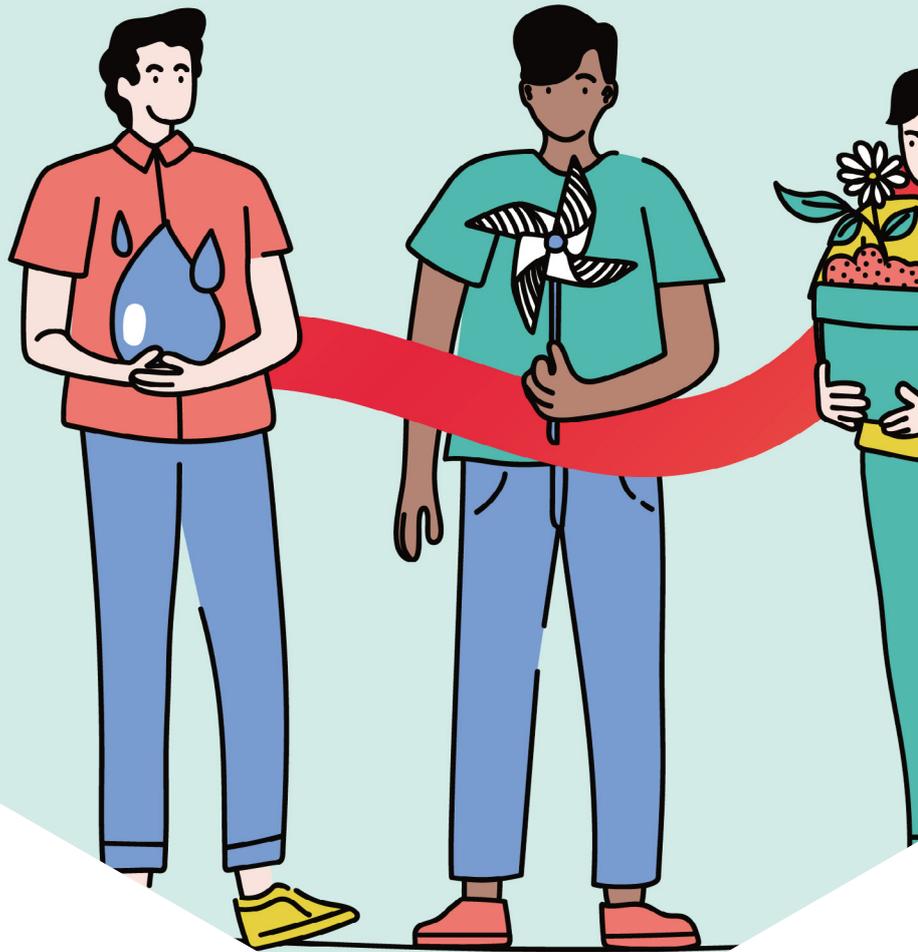
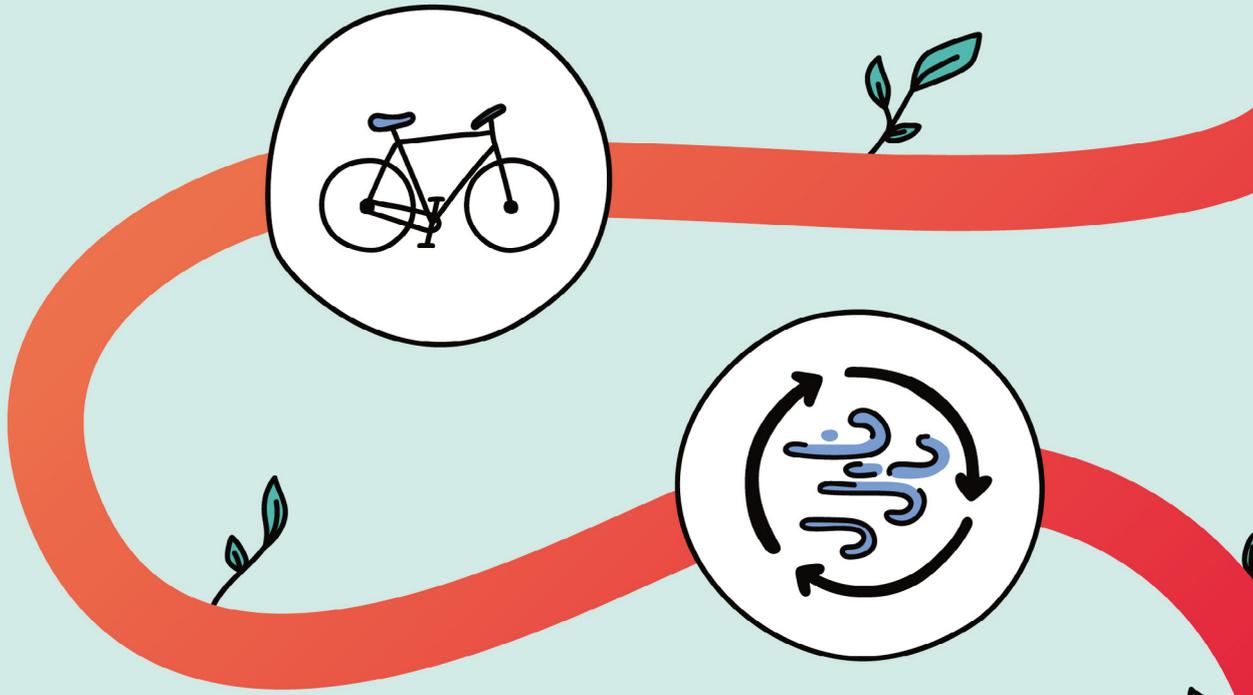
Depuis la mise en place du RSJ mi-2021, ce sont 3 260 jeunes qui en ont bénéficié dont 998 nouveaux bénéficiaires en 2024.

Les bénéficiaires sont à 56% des jeunes hommes.

36% des bénéficiaires n'ont aucun diplôme. 14% sont SDF, 9% sont hébergés en foyer et quatre sur dix vivent encore chez leurs parents.

Niveau de diplôme des bénéficiaires du RSJ







VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

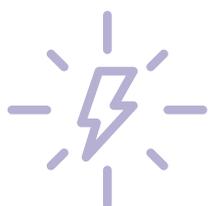
Vue d'ensemble des indicateurs



Sous-domaine	Thématique	Le chiffre	Évolution	Indicateur	Source	Dates
ÉNERGIE	Sobriété énergétique	19 800	-14%	Consommation énergétique des activités économiques (en GWh)	Orcae	2000-2022
	Solaire photovoltaïque	69,4	+323%	Production solaire photovoltaïque par les acteurs économiques (en GWh)	Orcae	2015-2022
STRATÉGIE CLIMAT ET CARBONE	Gaz à effet de serre (GES)	3 630	-29%	Emissions de GES provenant des activités économiques (en ktCO ₂ eq)	Orcae	2000-2022
TRANSPORT DURABLE	Report modal	48,5%	-4,3 points	Part de la voiture dans les déplacements domicile-travail	Insee-RP	2015-2021
	Transport de marchandises	82,1%	+1,9 point	Part des vignettes Crit'Air E, 1 et 2 parmi le parc de véhicules utilitaires légers et poids lourds	SDES-RSVERO	01.01.2023-01.01.2024
GESTION DES DÉCHETS	Déchets des activités économiques	635 100	+17%	Volume en tonnes des déchets des activités économiques non dangereux et non inertes	Sindra	2021-2022
	Echanges extérieurs	397 100	+14,4%	Tonnage de déchets industriels exportés	Douanes	2022-2023
GESTION DE L'EAU	Consommation d'eau	15,1	+14,8%	Consommation en eau issue des activités économiques (en millions de m ³)	Eau publique du Grand Lyon	2022-2023
NATURE ET BIODIVERSITÉ	Consommation d'espaces	5,7	-81%	Consommation d'espaces, naturels et forestiers à destination d'activités (en hectares)	Observatoire de l'artificialisation-Cerema	2021-2022
QUALITÉ DE L'AIR	Oxydes d'azote (NOx)	3 620	-32%	Emissions d'oxydes d'azote (NOx) des activités économiques	Orcae	2015-2022
	Particules fines PM10	304	-40%	Emissions de particules fines PM10 par les activités économiques	Orcae	2015-2022
	Particules fines PM2,5	240	-37%	Emissions de particules fines PM2,5 par les activités économiques	Orcae	2015-2022
TONNAGES IMPORTÉS	Tonnages importés hors Europe	804	+6,3%	Volume des importations hors Europe (en kilotonnes)	Douanes françaises	2022-2023
	Tonnages importés Europe	3 164	-9,8%	Volume des importations provenant d'Europe (en kilotonnes)	Douanes françaises	2022-2023

Énergie

Sobriété énergétique



Objectif
métropolitain
- 30% de
consommation
globale
d'énergie entre
2000 et 2030,

-49% pour
les activités
économiques

Définitions

La consommation énergétique des activités économiques correspond à la somme des émissions de GES sur le territoire des secteurs agriculture, sylviculture et aquaculture, industrie hors branche énergie, branche énergie, gestion des déchets et tertiaire. On additionne également la part des émissions liées au transport de marchandises, soit 42% du transport routier. La consommation totale du territoire comprend, outre les activités citées ci-dessus, les secteurs résidentiel, transport routier (autre que le transport de marchandises) et autres transports.

Sources

Orcae (Observatoire régional climat air énergie) - 2022 (publication de 2024)

Consommation
d'énergie par
les activités
économiques
19 800 GWh

Évolution
2000-2022
- 3 100 GWh
- 14 %

La consommation d'énergie baisse faiblement depuis 2000. Après une baisse de 3,2% par an entre 2018 et 2021, la consommation a réaugmenté en 2022 (+7,5%).

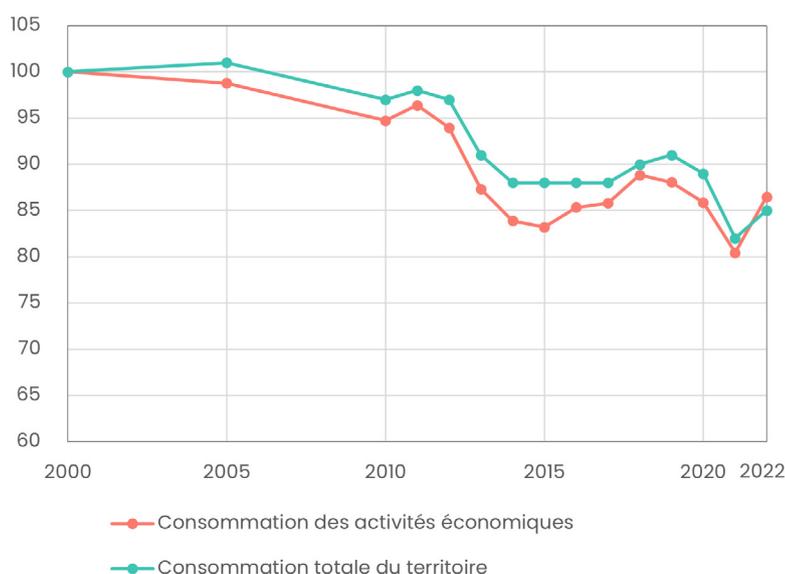
Pour atteindre les objectifs climatiques du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), la consommation d'énergie finale des acteurs économiques doit diminuer de 6,5% par an jusqu'en 2030.

Les activités économiques sont à l'origine de 64% de la consommation en énergie finale totale de la métropole de Lyon en 2022.

Sur l'ensemble de la période, entre 2000 et 2022, la baisse de la consommation d'énergie pour les activités économiques est équivalente à celle de la consommation totale d'énergie du territoire (-14% contre -15%).

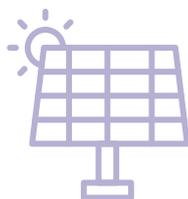
Evolution de la consommation d'énergie

Base 100 en 2000



ÉNERGIE

Production solaire photovoltaïque



Objectif

métropolitain

17% de production renouvelable et de récupération locale dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030

230 GWh de production supplémentaire de solaire photovoltaïque entre 2015 et 2030

Définitions

La production réalisée par des installations basse tension inférieure à 36 kVA (kilovoltampère) n'est pas retenue pour les acteurs économiques, celle-ci est considérée comme réalisée par les particuliers. Les calculs sont réalisés en considérant que les acteurs économiques représenteront 80% de la production jusqu'en 2030. La production est mesurée en gigawatt-heure (GWh).

Sources

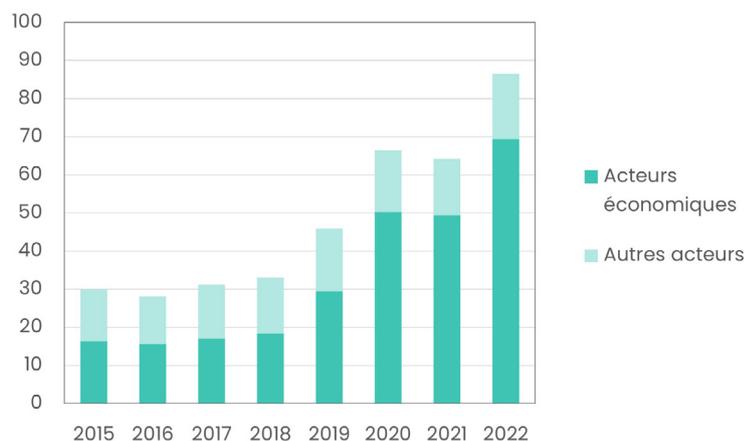
Orcae (Observatoire régional climat air énergie) - 2022 (publication de 2024)

Production par les acteurs économiques
69,4 GWh

Évolution 2015-2022
+ 53 GWh
+ 323%

Le solaire photovoltaïque se développe surtout à partir des années 2010. Les acteurs économiques contribuent en grande partie à leur développement (80% de la production en 2022). Sur les 86,5 GWh produits en 2022, 69,4 GWh sont portés par le monde économique. Pour atteindre les objectifs fixés dans la trajectoire du PCAET, le rythme de développement du solaire photovoltaïque par les acteurs économiques devrait passer de 13,3 GWh supplémentaire par an à 17,3 GWh supplémentaires par an, soit une accélération d'un facteur 1,3.

Production solaire photovoltaïque par acteur (en GWh)



Stratégie climat et carbone

Gaz à effet de serre



Objectif
métropolitain
-43%
d'émissions
globales de GES
entre 2000 et
2030

-45% pour
les activités
économiques

Définitions

Les émissions de GES des activités économiques correspondent à la somme des émissions de GES sur le territoire des secteurs agriculture, sylviculture et aquaculture, industrie hors branche énergie, branche énergie, gestion des déchets et tertiaire. On additionne également la part des émissions liées au transport de marchandises, soit 42% du transport routier. Les émissions totales du territoire comprennent, outre les activités citées ci-dessus, les secteurs résidentiel, transport routier (autre que le transport de marchandises) et autres transports.

Sources

Orcae (Observatoire régional climat air énergie) - 2022 (publication de 2024) et Citepa (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique) - 2022

Émissions de gaz à effet de serre par les activités économiques
3 630 ktCO₂eq

Évolution 2000-2022
-1 512 ktCO₂eq
-29%

Les émissions de gaz à effet de serre (GES), gaz fluorés inclus, ont commencé à baisser dans les années 2000.

Il y a une accélération de la baisse ces dernières années, malgré un léger rebond en 2021. Les émissions baissent de 4,2% par an depuis 2019.

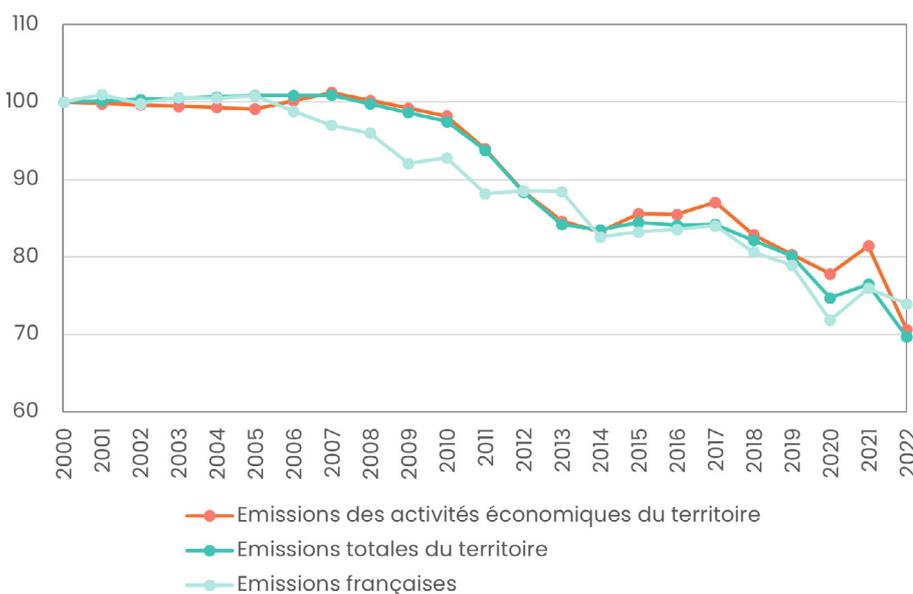
Pour atteindre la trajectoire du PCAET, la baisse doit se maintenir à -3% par an.

En 2022, les activités économiques sont à l'origine de 65% des émissions totales de gaz à effet de serre du territoire.

A noter une baisse de -29% des émissions pour les activités économiques depuis 2000, soit une baisse équivalente à la totalité des émissions de GES du territoire (-30%).

Evolution des émissions de gaz à effet de serre

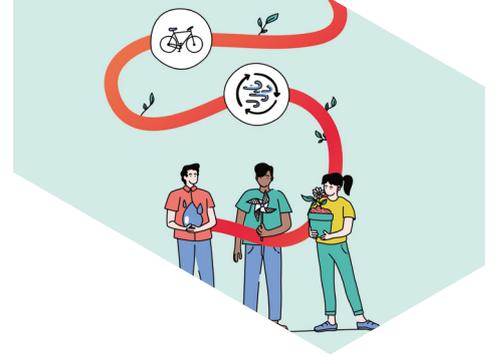
Base 100 en 2000





Transport durable

Report modal



Définitions

La part des différents modes de déplacement est calculé sur la base des déplacements domicile-travail des actifs résidant dans la métropole de Lyon. La question posée est : « Quel mode de transport principal utilisez-vous le plus souvent pour aller travailler ? »

Sources

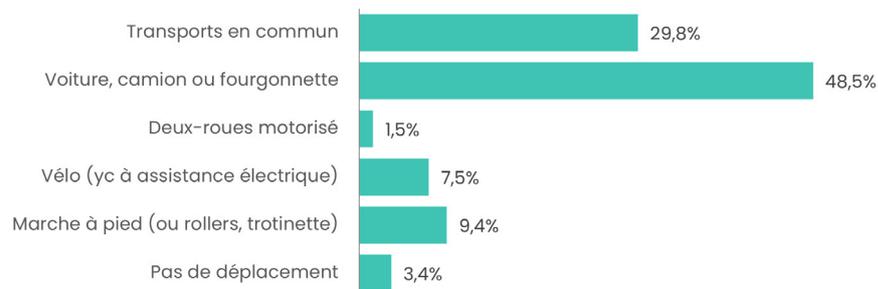
Insee - Recensements de la population 2015 et 2021

Part de la voiture
pour se rendre
au travail
48,5%

Évolution en six ans
- 4,3 points

Un peu moins de la moitié des actifs de la métropole de Lyon utilisent principalement une voiture (ou camion ou fourgonnette) pour aller travailler en 2021. Cette part est en recul de 4,3 points par rapport au recensement de 2015. La part des transports en commun progresse de 0,8 point. En 2015, les deux-roues (motorisés ou non) représentaient 5,3% ; en 2021 cette catégorie est séparée en deux : les déplacements se font à vélo pour 7,5% d'entre eux et en deux-roues motorisé pour 1,5%.

Part des différents modes de transport des actifs
pour se rendre au travail en 2021





TRANSPORT DURABLE

Transport de marchandises

Définitions

L'analyse a été réalisée sur la base du parc de Véhicules utilitaires légers (VUL) et de poids lourds (PL) immatriculés dans la métropole de Lyon, selon leur catégorie Crit'Air.

Une Zone à faibles émissions (ZFE) est une zone comportant des voies routières où la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte, selon des modalités spécifiques définies par la collectivité par des arrêtés de circulation.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la circulation des poids lourds et véhicules utilitaires légers destinés au transport de marchandises et classés Crit'Air 5, 4 et 3 ou non-classés est interdite dans le périmètre de la ZFE de la métropole de Lyon.

Sources

SDES, Rsvero, données provisoires - 1^{er} janvier 2024

Part des
Crit'Air E, 1 et 2
82,1 %

Évolution
en un an
+1,9 point

La part de véhicules utilitaires légers (VUL) et poids lourds (PL) avec des vignettes Crit'Air E et Crit'Air 1 augmente régulièrement dans la métropole de Lyon : elle est passée de 3,3% en 2019 à 12,6% en 2024.

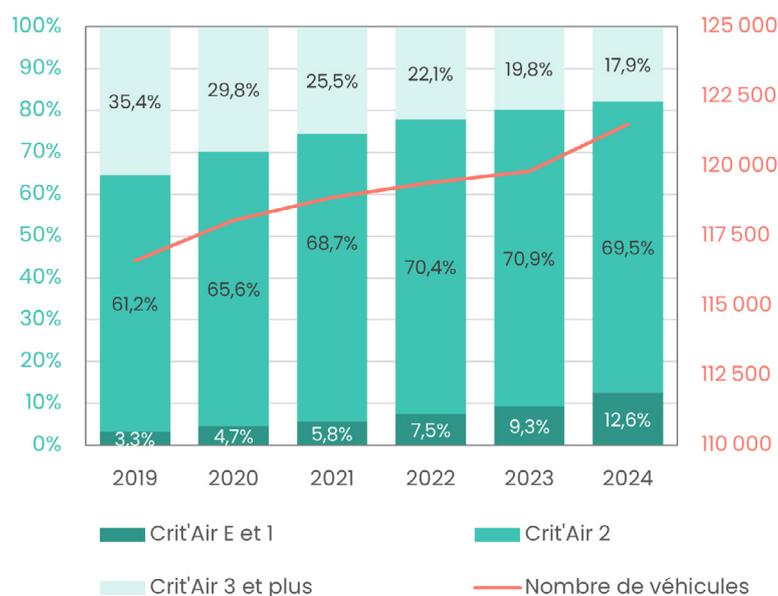
Les véhicules arborant une vignette Crit'Air 2 restent largement majoritaires ; ils représentent 69,5% du parc en 2024.

La part des véhicules avec des vignettes Crit'Air 3 et plus diminue régulièrement depuis 2019. Elle a presque été divisée par deux, passant de 35,4% en 2019 à 17,9% en 2024.

Ces évolutions sont dues à l'acquisition de véhicules (renouvellement du parc ou nouvel achat) et/ou à la transformation des motorisations des véhicules détenus par les acteurs économiques pour être conforme à la ZFE.

A noter une augmentation de 4,2% en cinq ans du nombre de véhicules utilitaires légers (VUL) et de poids lourds (PL). Ce nombre atteint 121 510 véhicules en 2024, dont 10 840 poids lourds et 110 670 véhicules utilitaires légers.

Répartition du parc de véhicules selon la classification Crit'Air





Gestion des déchets

Déchets des activités économiques



Définitions

Chaque année, les données des collectivités, des gestionnaires d'installations privées et des recycleries sont collectées et mises à jour dans l'outil national SINOE® de l'Ademe.

Ordec Auvergne-Rhône-Alpes consolide alors les données collectées et produit des indicateurs aux niveaux territorial et régional.

DAE NDNI : Déchets des activités économiques non dangereux non inertes.

Les DAE NDNI présentés ici proviennent du Rhône et sont traités sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les déchets du bâtiment ne sont pas pris en compte.

Sources

Observatoire régional déchets - économie circulaire (Ordec) en Auvergne-Rhône-Alpes - 2022

Tonnage de déchets
635 100

Évolution en un an
+ 92 800
+ 17%

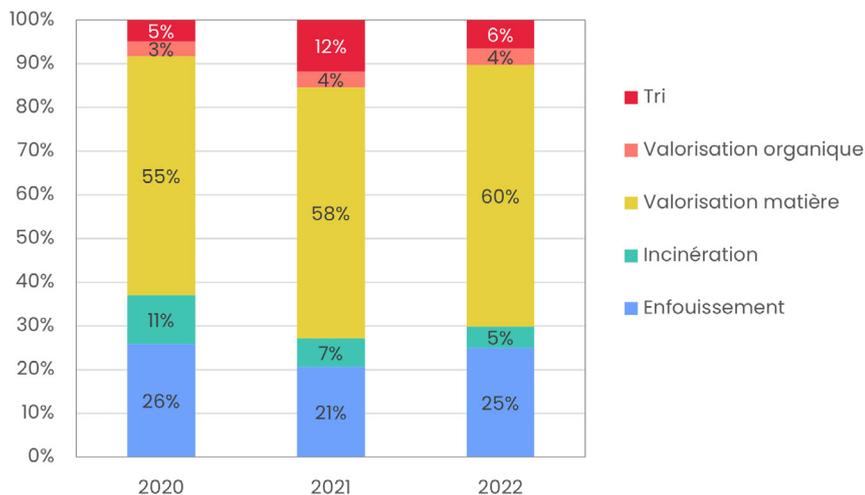
Déchets banals en mélange	250 350	+14%
Papiers cartons	82 870	-11%
Bois	88 340	+27%
Métaux	130 210	+52%
Déchets organiques	58 220	+21%
Equipements hors d'usage	10 330	-8%
Plastiques	11 560	+13%
Déchets de plâtre	2 590	-27%
Textile, verre	620	+130%

La quantité de Déchets des activités économiques non dangereux non inertes (DAE NDNI) a augmenté de 17% entre 2021 et 2022. Cette augmentation est principalement due à l'élargissement du champ d'enquête et à l'intégration de nouvelles installations.

On constate une forte augmentation des tonnages de métaux traités (+52%) entre 2021 et 2022. Il s'agit notamment de tonnages supplémentaires de la part de nouvelles installations non-répondantes jusqu'alors et dont les tonnages ne pouvaient être estimés. La hausse (+130%) pour le verre et le textile est à relativiser au regard des faibles volumes.

La valorisation de matière est passée de 58% à 60% entre 2021 et 2022 et la part de déchets incinérés et enfouis est respectivement passée de 7% à 5% et de 21% à 25%.

Part des déchets traités par "destination"





GESTION DES DÉCHETS

Échanges extérieurs de déchets industriels

Définitions

Le solde commercial correspond à la différence entre les exportations et les importations, il est calculé sur la base des fichiers des douanes. Les données sont à l'échelle de la circonscription départementale du Rhône. Les déchets industriels sont constitués des déchets dangereux et non dangereux, de matériaux triés et de matières premières secondaires.

Sources

Douanes françaises - 2023

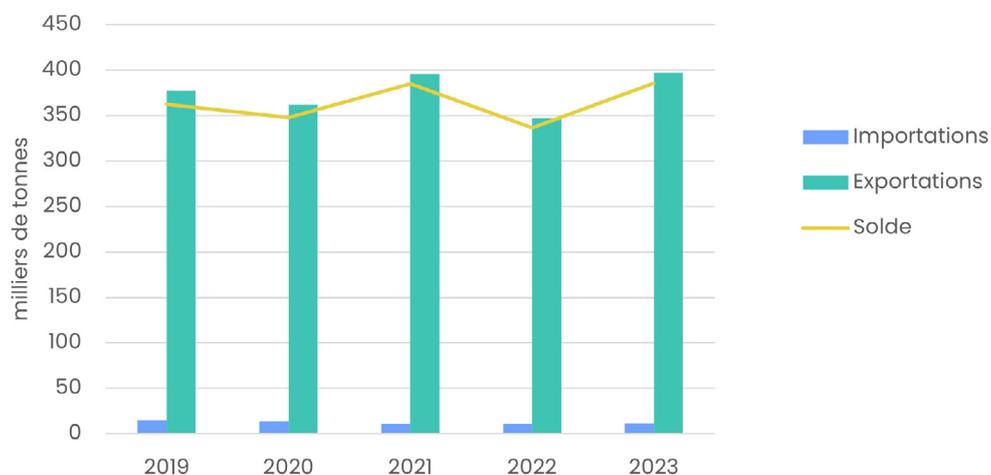
Tonnage
de déchets exportés
397 100

Évolution en un an
+ 49 900
+ 14,4%

Le Rhône exporte beaucoup plus de déchets industriels qu'il n'en importe. En 2023, 397 100 tonnes ont été exportées contre 11 600 tonnes importées. Le tonnage exporté en 2023 est supérieur à celui de 2022 mais équivalent à celui de 2021.

En 2023, 70% ont été exportés dans l'Union européenne. L'Italie représente à elle seule 31% des exportations.

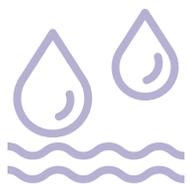
Evolution des échanges extérieurs de déchets industriels du Rhône





Gestion de l'eau

Consommation d'eau



Objectif métropolitain
réduire la consommation d'eau potable par abonné de 15 % d'ici 2035 (cadre stratégique pour le service public d'eau potable 2021-2035)

Définitions

Le périmètre retenu est composé des segments « professionnels », « santé » et « enseignement ». La consommation liée aux « collectivités et administrations », soit 3% de la consommation globale, n'est pas intégrée au calcul. Le segment « industriels » est composé des activités suivantes : agroalimentaire, blanchisserie, chimie/pétrochimie, manufacture, pharmacie et autres. Le segment « commerce » est composé des activités suivantes : coiffeur, pressing, station-service, lavage et autres. Le segment « alimentaire » est composé des activités suivantes : petit commerce, restaurant/bar et supermarché/grande surface.

Sources

Eau publique du Grand Lyon - 2023
 Direction du cycle de l'eau - 2023

Consommation d'eau des activités économiques
15,1 millions m³

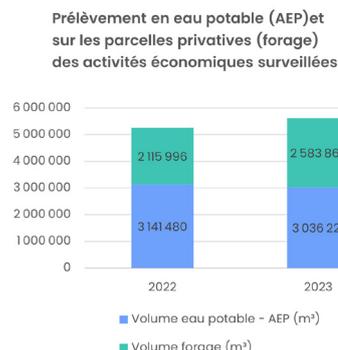
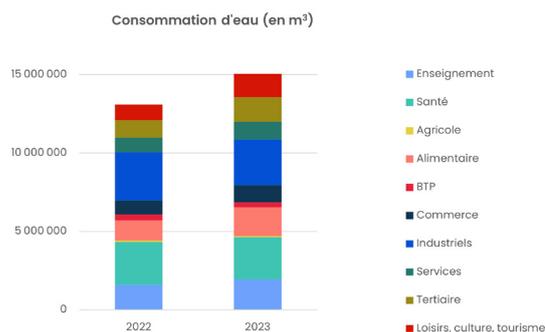
Evolution en un an
+ 1,9 million m³
+ 14,8%

Activité	Consommation (Mm ³)	Evolution (%)
Enseignement	1,95 Mm ³	+ 21,6%
Santé	2,68 Mm ³	- 1,7%
Agricole	0,07 Mm ³	- 7,1%
Alimentaire	1,84 Mm ³	+ 41,6%
BTP	0,31 Mm ³	- 17,4%
Commerce	1,11 Mm ³	+ 24,8%
Industriels	2,9 Mm ³	- 5,5%
Services	1,14 Mm ³	+ 19,8%
Tertiaire	1,56 Mm ³	+ 39,0%
Loisirs, culture, tourisme	1,51 Mm ³	+ 54,5%

Les activités économiques ont consommé 15,1 millions de mètres cubes d'eau en 2023. La consommation d'eau des activités économiques a progressé de 14,8% par rapport à l'année de référence 2022.

Les deux principaux segments consommateurs d'eau sont les industriels et la santé (respectivement 19% et 18% des consommations des activités économiques) ; leur consommation a cependant diminué entre 2022 et 2023 (-5,5% et -1,7%). A l'inverse, la consommation a fortement progressé dans les segments tertiaire et loisirs, culture, tourisme (+39% et +54%).

Au-delà de l'eau potable, l'objectif est aussi i de préserver la ressource en eau, de façon quantitative et qualitative, pour les eaux de surface et les eaux souterraines. A noter qu'un certain nombre d'activités sont sous la surveillance de la direction du Cycle de l'eau de la Métropole de Lyon (291 en 2023). Cette surveillance est justifiée en raison de leur utilisation du patrimoine métropolitain eaux usées. Elle intervient dès lors que les établissements présentent une source d'alimentation en eau autre que le réseau public de distribution ou dès lors que l'activité génère une pollution notable justifiant d'une surveillance spécifique. Ces activités économiques surveillées ont consommé 5,6 millions de mètres cubes d'eau en 2023 (+7% sur un an), à savoir 3 millions de mètres cubes d'eau potable (-3% sur un an) et 2,6 millions de mètres cubes de prélèvements d'eau sur le milieu naturel (+22% sur un an).





Nature et biodiversité

Consommation d'espaces

Définitions

L'observatoire de l'artificialisation présente des données de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Enaf). Ce suivi chiffré de la consommation d'espaces permet d'aider les territoires à répondre à l'un des objectifs de la loi « Climat et résilience », pour atteindre le Zéro artificialisation nette en 2050. La loi dispose en effet dans son article 194 : « pour la première tranche de dix années, le rythme d'artificialisation est traduit par un objectif de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la consommation réelle de ces espaces observée au cours des dix années précédentes ».

Sources

Observatoire de l'artificialisation - Cerema - données 2022

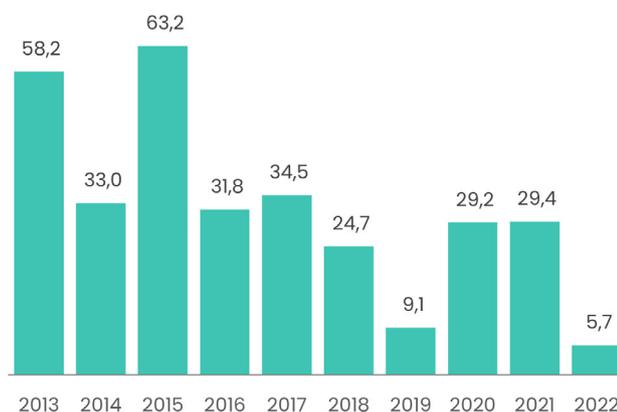
Consommation d'Enaf pour activités économiques
5,7 hectares

Évolution en un an
- 23,7 hectares
- 81%

En 2022, 5,7 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés à destination d'activités économiques dans la métropole de Lyon. C'est beaucoup moins que l'année précédente (29,4 hectares). C'est également bien inférieur à la moyenne de ces dix dernières années (31,9 hectares). La superficie globale de la métropole de Lyon est de 53 400 hectares.

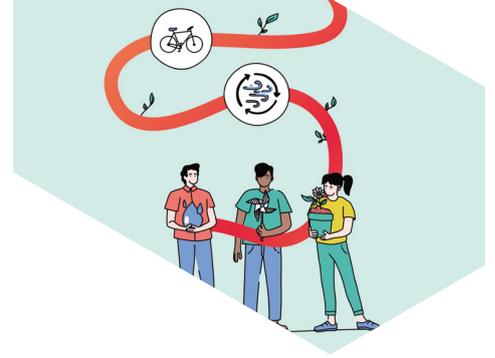
Sur la dernière décennie, les activités économiques représentent 43% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à destination d'activités économiques (en hectares)



Qualité de l'air

Oxydes d'azote (NOx)



Objectif métropolitain

0% de personnes exposées à la valeur limite en 2030 (respect des valeurs limites réglementaires, soit 40µg/m³, correspondant à une baisse des émissions d'oxydes d'azote de 52% entre 2015 et 2030)

Définitions

Les oxydes d'azote (NOx) regroupent le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂). Seul le NO₂ est réglementé en air ambiant. Les émissions de NOx des activités économiques correspondent à la somme des émissions de NOx sur le territoire des secteurs agriculture, sylviculture et aquaculture, industrie hors branche énergie, branche énergie, gestion des déchets et tertiaire. On additionne également la part des émissions liées au transport de marchandises, soit 42% du transport routier. Les émissions totales du territoire comprennent, outre les activités citées ci-dessus, les secteurs résidentiel, transport routier (autre que le transport de marchandise) et autres transports.

Sources

Orcae (Observatoire régional climat air énergie) - 2022 (publication de 2024)

Émissions de NOx par les activités économiques
3 620 tonnes

Évolution 2015-2022
- 1 670 tonnes
- 32%

La baisse est structurelle depuis 2000. Une accélération a cependant lieu entre 2015 et 2020. L'année 2021 a marqué une légère hausse des émissions de Nox.

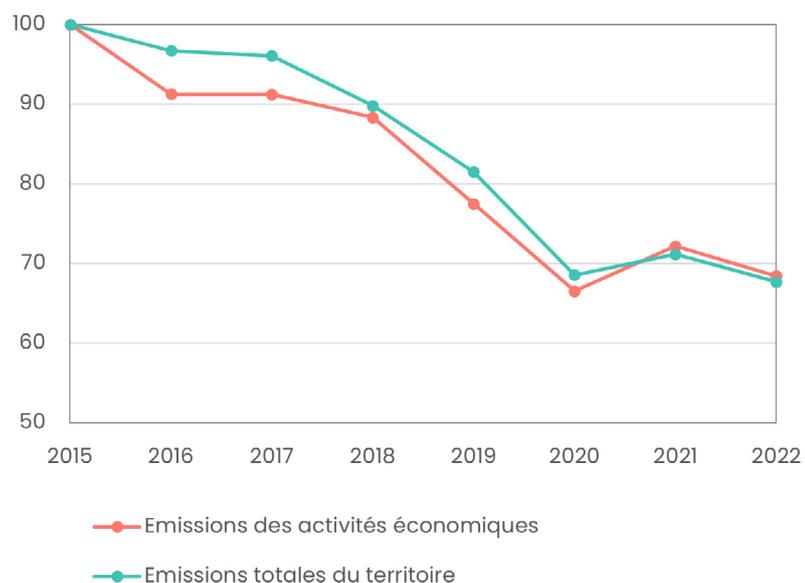
Pour atteindre les objectifs du PCAET, la baisse doit s'accélérer légèrement et passer de -4,1% (moyenne de ces trois dernières années) à -4,3% par an.

Les acteurs économiques sont responsables de 51% des émissions de Nox sur le territoire en 2022.

Les émissions totales de Nox et celles des acteurs économiques du territoire ont baissé de 32% entre 2015 et 2022.

Evolution des émissions de NOx

Base 100 en 2015



QUALITÉ DE L'AIR

Particules fines



Objectif
métropolitain
diminution
de 47% des
émissions de
PM10 et de 54%
des émissions de
PM2,5 entre 2015
et 2030

Définitions

Les émissions de particules fines des activités économiques correspondent à la somme des émissions des particules fines sur le territoire des secteurs agriculture, sylviculture et aquaculture, industrie hors branche énergie, branche énergie, gestion des déchets et tertiaire. On additionne également la part des émissions liées au transport de marchandises, soit 42% du transport routier. Les émissions totales du territoire comprennent, outre les activités citées ci-dessus, les secteurs résidentiel, transport routier (autre que le transport de marchandise) et autres transports.

Sources

Orcae (Observatoire régional climat air énergie) - 2022 (publication de 2024)

Émissions de particules fines par les activités économiques

PM10 : 304 tonnes
PM2,5 : 240 tonnes

Évolution 2015-2022

PM10 : -40%
PM2,5 : -37%

En 2022, les émissions de PM10 et de PM2,5 étaient respectivement de 304 tonnes et 240 tonnes. La baisse des émissions de particules fines (PM10 et PM2,5) est structurelle depuis 2015 et s'établit à -7,1% par an en moyenne pour les PM10 et -6,4% pour les PM2,5.

Les objectifs du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) actuel seront très certainement atteints.

Les activités économiques sont à l'origine de 16% des émissions du territoire pour les PM10 et de 15% des émissions pour les PM2,5. Les émissions diminuent plus pour les activités économiques (-40% et 37% entre 2015 et 2022) que pour l'ensemble des émissions de la métropole de Lyon (-22%). A noter une remontée des émissions totales de PM10 et PM2,5 en 2022, due aux émissions du secteur résidentiel.

Evolution des émissions de particules fines

Base 100 en 2015



— PM 10 - Émissions des activités économiques — PM 10 - Émissions totales du territoire
— PM 2,5 - Émissions des activités économiques — PM 2,5 - Émissions totales du territoire



Tonnages importés

Importations



Définitions

Les données sont à l'échelle de la circonscription départementale du Rhône.

Les statistiques globales présentées ici représentent l'ensemble des importations du Rhône, à l'exception des hydrocarbures naturels et produits pétroliers raffinés. Elles sont mesurées en masse (kilotonnes ou kt). La définition des filières correspond à une sélection de produits spécifiques.

Sources

Douanes françaises - 2023

Tonnages importés
3 968 kt

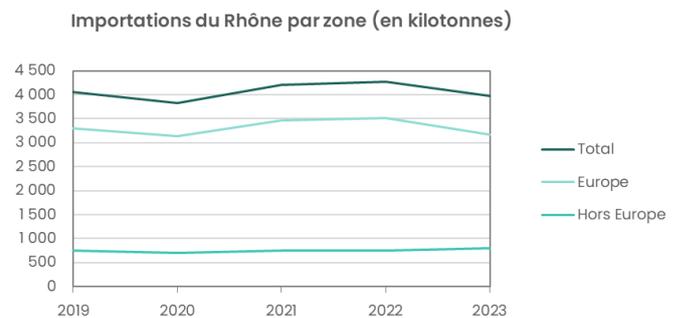
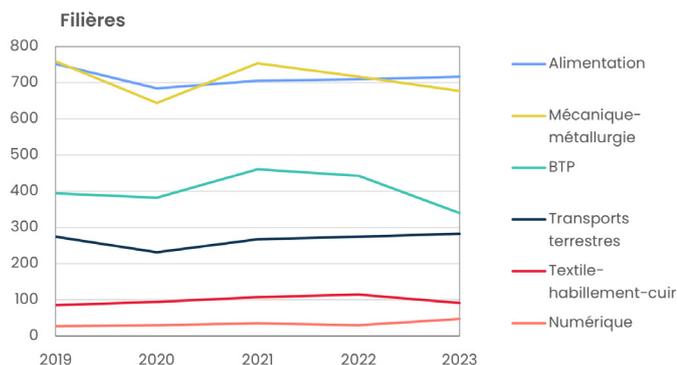
Évolution en un an
- 295 kt
- 6,9%

Les importations du Rhône, mesurées en masse, ont diminué de 6,9% en un an et de 2% en quatre ans. Les achats effectués en Europe représentent 80% des importations de 2023. Les quatre premiers pays de provenance des achats font partie de l'Union européenne, il s'agit de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Belgique. Ils représentent 58% des importations du Rhône. La Chine arrive en cinquième position et représente 8% des importations.

Parmi les différentes filières stratégiques de la Métropole de Lyon, l'alimentation et la mécanique-métallurgie sont celles qui importent le plus. Ces deux filières ont moins importé qu'en 2019 ; c'est également le cas du BTP. L'Asie constitue la première zone d'importation pour le numérique (84% des importations en 2023 dont la Chine 61%) et le textile (51% des importations en 2023 dont la Chine 28% et le Pakistan 9%).

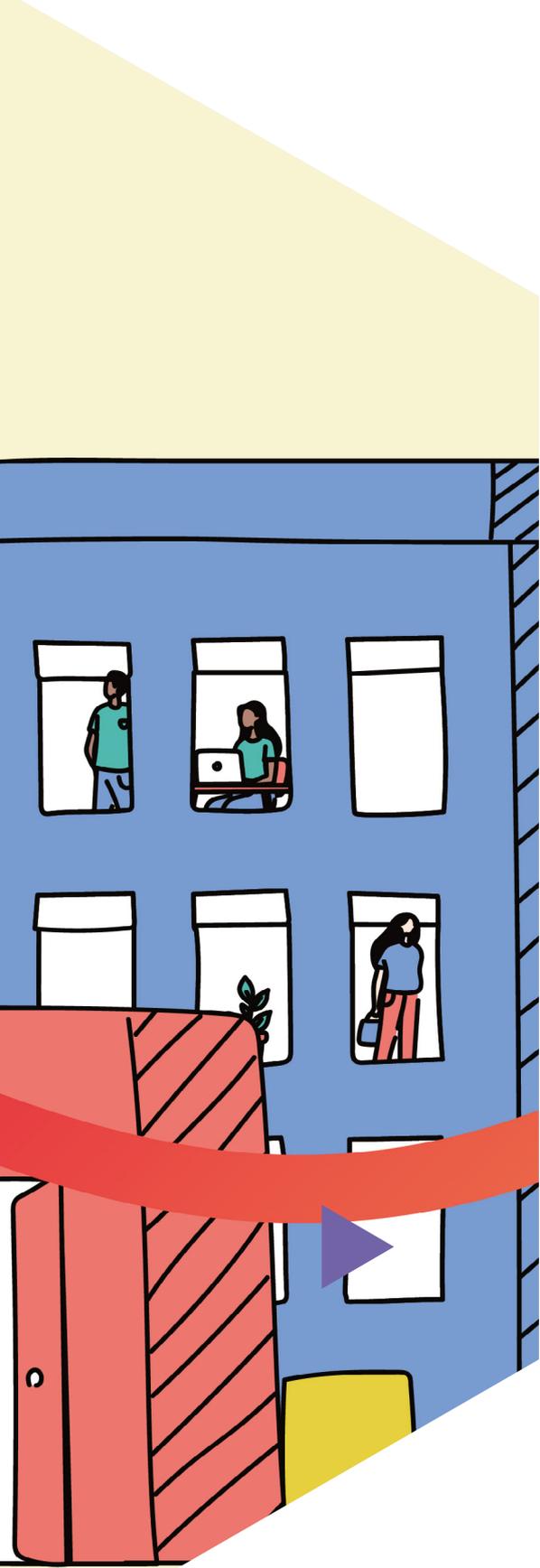
Zone	Tonnages (kt)	Évolution (%)
Europe	3 164 kt	- 9,8 %
Hors Europe	804 kt	+ 6,3 %

Filières	Tonnages (kt)	Évolution (%)
Alimentation	716	+0,9%
BTP	340	-23,3%
Mécanique-métallurgie	677	-5,6%
Numérique	47	+57,0%
Textile-habillement-cuir	91	-20,4%
Transports terrestres	282	+2,8%









**SOUTENABILITÉ
ÉCONOMIQUE**



SOUTENABILITÉ ÉCONOMIQUE

Vue d'ensemble des indicateurs



Sous-domaine	Thématique	Le chiffre	Évolution	Indicateur	Source	Dates
CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUE D'EMPLOI	Solde commercial	-7,7	+0,29	Solde commercial du Rhône en milliards d'euros (exportations - importations)	Douanes françaises	2022-2023
	Emploi salarié et non salarié	884 150	+2,5%	Nombre d'emplois salariés et non salariés	Insee	2021-2022
	Emploi salarié privé	659 900	+1,2%	Nombre d'emplois salariés privés	Urssaf	2022-2023
	Besoins en main d'œuvre	66 900	-12,4%	Nombre de projets de recrutements	France Travail-BMO	2023-2024
	Entrepreneuriat	30 540	-4 %	Nombre de créations d'entreprise	Insee-SIDE	2022-2023
	Défaillances	1 460	+42%	Nombre de défaillances d'entreprises	Tribunal de commerce de Lyon	2022-2023
	SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE	Emploi industriel	84 100	+2,8%	Emplois salariés privés dans l'industrie	Urssaf
		12,7%		Part de l'industrie dans l'emploi	Urssaf	2023
ACTIVITÉS À IMPACT	Economie sociale et solidaire	80 430	+4,4%	Nombre de postes salariés dans l'ESS	Insee-Flores	2020-2021
		5 160	+2%	Nombre d'établissements employeurs au sein de l'ESS	Insee-Flores	2020-2021
		10,3%	+0,1 point	Part de l'ESS dans les emplois salariés	Insee-Flores	2020-2021
	Sociétés à mission	74	+17	Nombre de sociétés à mission	Observatoire des sociétés à mission	2022-2023
	Entreprises solidaires d'utilité sociale	63		Nombre d'Esus	Direction générale du Trésor - Ddets	2023
	Entreprises à vocation d'insertion	6 250	-3,1%	Nombre de salariés en insertion	Ddets du Rhône	2022-2023
ACHATS RESPONSABLES	Achat hors Europe	7,3	-4,4%	Montant des importations hors Europe (en milliards d'euros)	Douanes françaises	2022-2023
	Achat local Europe	18,5	+7,5%	Montant des importations provenant d'Europe (en milliards d'euros)	Douanes françaises	2022-2023



Croissance économique et dynamique d'emploi

Solde commercial

Définitions

Le solde commercial correspond à la différence entre les exportations et les importations, il est calculé sur la base des fichiers des douanes. Les montants sont exprimés en euros courants. Les données sont à l'échelle de la circonscription départementale du Rhône. La définition des filières correspond à une sélection de produits spécifiques.

Sources

Douanes françaises - 2023

Solde commercial
(exportations-
importations)
**- 7,7 milliards
d'euros**

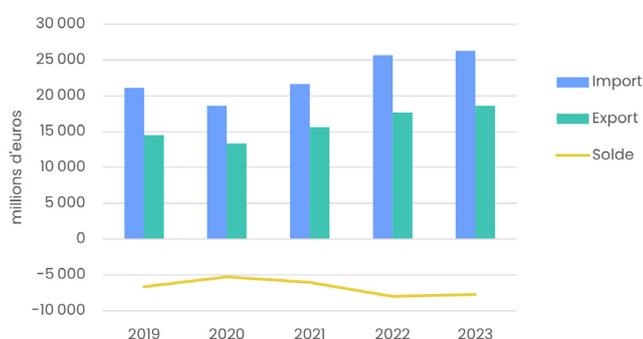
Évolution en un an
**+ 0,29 milliard
d'euros
+ 3,7%**

En 2023, le solde commercial du Rhône en valeur s'établit à -7,7 milliards d'euros. Il ne s'est pas dégradé par rapport à 2022 en raison d'une augmentation plus importante des exportations (+891 M€) que celle des importations (+597 M€).

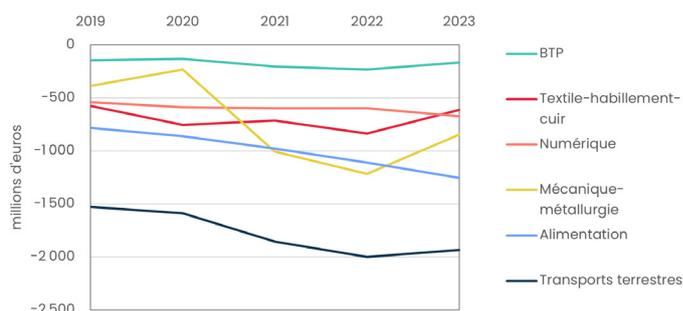
Les différentes filières stratégiques de la Métropole de Lyon ont une balance commerciale négative. Les déficits commerciaux les plus importants concernent les filières transports terrestres et alimentation : respectivement -1,9 et -1,3 milliard d'euros. En un an, le solde commercial s'est amélioré pour quatre des six filières, mais en quatre ans, il s'est dégradé pour l'ensemble des filières. En quatre ans, l'alimentation, la mécanique-métallurgie et les transports terrestres ont aggravé leur déficit de plus de 400 millions d'euros.

Alimentation	- 1 255 M€	-13,0%
BTP	- 167 M€	+ 28,4 %
Mécanique-métallurgie	- 846 M€	+ 30,4 %
Numérique	- 674 M€	- 12,7 %
Textile-habillement-cuir	- 613 M€	+ 26,6 %
Transports terrestres	-1 933 M€	+ 3,3%

Evolution du commerce extérieur du Rhône



Solde commercial des filières





CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUE D'EMPLOI

Emploi salarié et non salarié



Définitions

Les estimations annuelles d'emploi sont issues de la synthèse de sources administratives. Elles permettent de comptabiliser le nombre de personnes en emploi durant la dernière semaine de l'année. Les non-salariés sont pour l'essentiel des micro-entrepreneurs, des entrepreneurs individuels classiques et des gérants majoritaires de SARL.

Sources

Insee - Estimations d'emploi - 31-12-2022

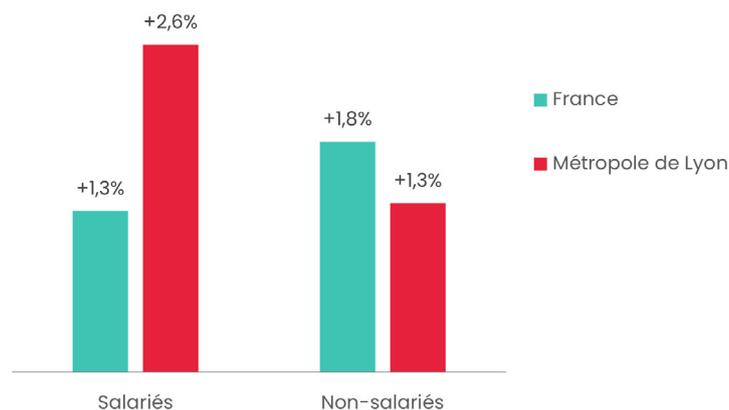
Emploi total
en 2020
884 150

Évolution en un an
+21 200
+2,5%

884 150 personnes étaient en emploi à la fin de l'année 2022 dans la métropole de Lyon. 92% d'entre elles avaient un emploi salarié (soit 811 470 personnes) et 8% étaient non-salariées (soit 72 680 personnes). La part des non-salariés est moins élevée dans la métropole de Lyon qu'au niveau national, où elle atteint 11%. Parmi les salariés, plus de la moitié (58%) étaient employés dans le secteur tertiaire marchand.

Entre 2019 et 2022, le nombre d'emplois total a augmenté de 7%, soit un peu plus de 58 000 emplois supplémentaires. Après une stagnation en 2020 et une forte hausse en 2021, le rythme de croissance ralentit légèrement en 2022. Ce ralentissement est plus marqué pour les emplois non-salariés (+1,3%) que pour les emplois salariés (+2,6%). A l'échelle nationale, l'emploi total a augmenté de 1,3% en 2022 (+1,3% pour l'emploi salarié, +1,8% pour l'emploi non salarié).

Evolution du nombre d'emplois
en 2022





CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUE D'EMPLOI

Emploi salarié privé

Définitions

Les emplois salariés du secteur privé relèvent de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, à l'exclusion des administrations publiques, de l'éducation et de la santé non marchandes, des salariés à domicile des ménages et des entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole. Les effectifs en apprentissage sont inclus.

Sources

Urssaf - 31-12-2023

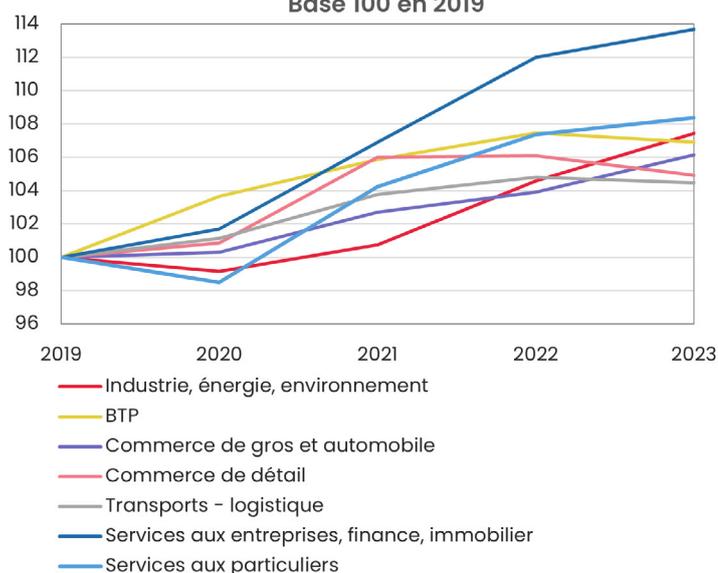
Emplois salariés
privés
659 900

Évolution en un an
+7 610
+1,2%

Les établissements du secteur privé emploient près de 660 000 salariés fin 2023 dans la métropole de Lyon. Ce nombre a augmenté de 1,2% en un an, soit 7 610 salariés supplémentaires. Cette augmentation fait suite à deux années assez exceptionnelles en termes de recrutements et de créations d'emplois. Au total, entre 2019 et 2023, les effectifs salariés ont progressé de 57 400 personnes.

Tous les grands secteurs d'activité ont contribué à cette hausse depuis quatre ans. On note cependant un retournement au cours de la dernière année dans certains secteurs, avec une baisse légère du nombre d'emplois en 2023 dans le BTP et les transports-logistique (respectivement -0,5% et -0,3%) et une baisse un peu plus marquée dans le commerce de détail (-1,1%). Les autres grands secteurs poursuivent en revanche leur progression, comme dans l'industrie, énergie, environnement (+2,8%) ou les services aux entreprises, finance, immobilier (+1,5%).

Evolution de l'emploi salarié privé par grands secteurs
Base 100 en 2019





CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUE D'EMPLOI

Besoins en main d'œuvre



Définitions

Chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire aux établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi. En Auvergne-Rhône-Alpes, sur les 302 530 établissements entrant dans le champ de l'enquête, près de 50 200 réponses ont été collectées et exploitées. En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs.

Sources

France Travail - Enquête besoins en main d'œuvre 2024

Projets de recrutements
66 900

Évolution en un an
- 9 500
- 12,4%

Les projets de recrutements des établissements de la métropole de Lyon pour l'année 2024 sont en recul par rapport à 2023 : 66 900 soit près de 10 000 recrutements prévus en moins. 29% des établissements envisagent de recruter (contre 33% en 2023). 55% des projets sont jugés difficiles par les employeurs (62% en 2023).

Les cinq métiers les plus recherchés sont les employés polyvalents de la restauration, les ingénieurs en informatique et dans l'industrie, les agents d'entretien de locaux et les agents administratifs.

Parmi les métiers les plus difficiles à pourvoir (plus de 80% de recrutements jugés difficiles), on trouve les ouvriers d'entretien du bâtiment, les experts en système d'information, les aides à domicile, les mécaniciens de véhicules et les ouvriers en électricité.

Evolution du nombre de projets de recrutement





CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUE D'EMPLOI

Entrepreneuriat

Définitions

Est considérée comme entreprise nouvellement créée, l'apparition d'une unité légale marchande et productive n'ayant pas de prédécesseur (à l'exception de l'agriculture non prise en compte dans le calcul).

Sources

Insee - SIDE - 2023

Nombre
d'entreprises
créées
30 540

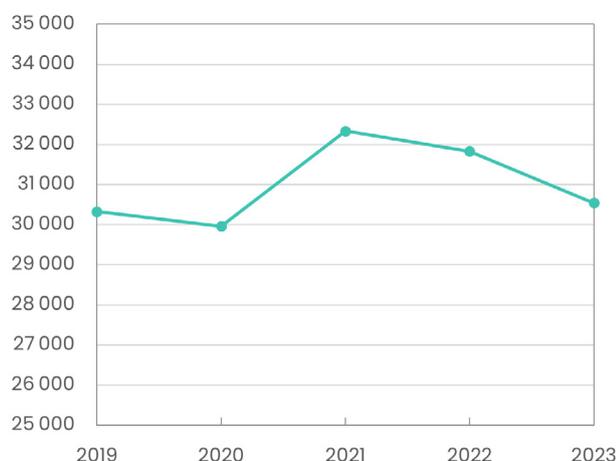
Évolution en un an
- 1 290
- 4%

30 540 entreprises ont été créées en 2023 dans la métropole de Lyon. Ce chiffre est en diminution pour la deuxième année consécutive (-1,6% en 2022, -4% en 2023), mais est équivalent au volume de créations enregistrées en 2019. A l'échelle nationale, le nombre de créations est en baisse de -1% en 2023 et en hausse de 22% entre 2019 et 2023.

Le nombre de créations de micro-entreprises diminue de -1,1%, ces dernières constituent la majorité des nouvelles entreprises (65%). Les sociétés commerciales représentent 25% des créations d'entreprises (-8,9% de créations en un an) et les entreprises individuelles classiques 9% (-6%).

Le secteur du BTP (6% des créations) enregistre une forte baisse du nombre de créations : -22,6% ; c'est le plus bas niveau de ces cinq dernières années. Le secteur du commerce de détail (9% des créations) enregistre quant à lui une nette augmentation de créations en 2023 : +25,2%.

Nombre de créations d'entreprise





CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUE D'EMPLOI

Défaillances d'entreprises



Définitions

La défaillance est qualifiée par l'ouverture d'une procédure collective donnant lieu au dépôt d'une déclaration de cessation de paiement. Il s'agit donc des redressements et liquidations judiciaires. Le périmètre correspond à celui du Tribunal de commerce de Lyon. Le département du Rhône en compte un deuxième : celui de Villefranche-Tarare.

Sources

Tribunal de commerce de Lyon

Nombre de
défaillances
d'entreprises
1 460

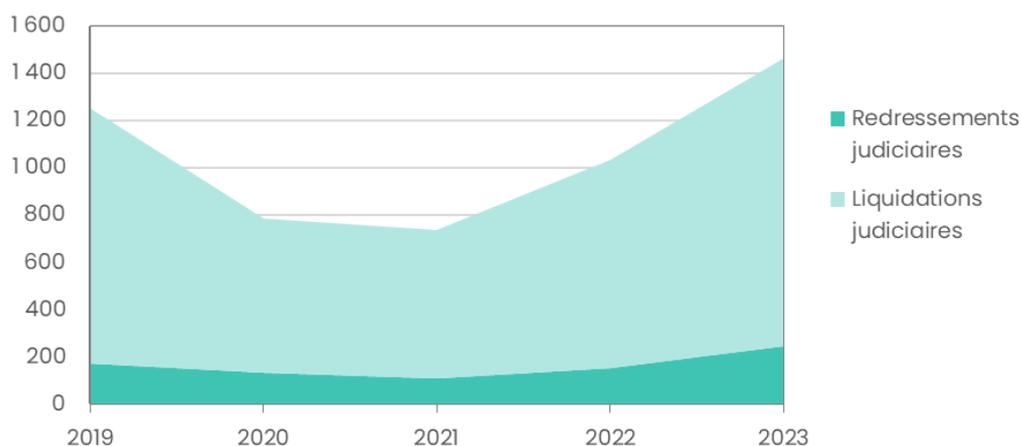
Évolution en un an
+430
+42%

1 460 défaillances d'entreprises ont été enregistrées au Tribunal de commerce de Lyon en 2023. C'est 42% de plus qu'en 2022 et 17% de plus qu'en 2019, avant la crise sanitaire. Après deux années atypiques en 2020 et 2021, pendant lesquelles les entreprises, y compris celles qui étaient déjà fragilisées, ont été largement aidées et soutenues, cette forte hausse des défaillances témoigne avant tout d'un retour « à la normale ». Mais elle est aussi le signe d'une progression des difficultés, dans un contexte de ralentissement de l'activité.

Trois secteurs concentrent la moitié des procédures collectives : le commerce (20%), la construction (18%) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (12%).

Plus de huit défaillances sur dix sont des liquidations judiciaires.

Défaillances d'entreprises





Souveraineté économique

Emploi industriel

Définitions

Les emplois salariés du secteur privé relèvent de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, à l'exclusion des administrations publiques, de l'éducation et de la santé non marchandes, des salariés à domicile des ménages et des entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole.

Les emplois présentés dans le graphique sont ceux des grands secteurs industriels, de l'énergie et de l'environnement (eau, déchets, dépollution) qui emploient au moins 2 000 salariés.

Les effectifs en apprentissage sont inclus.

Emplois salariés
dans l'industrie
84 100

Évolution en un an
+2 250
+2,8%

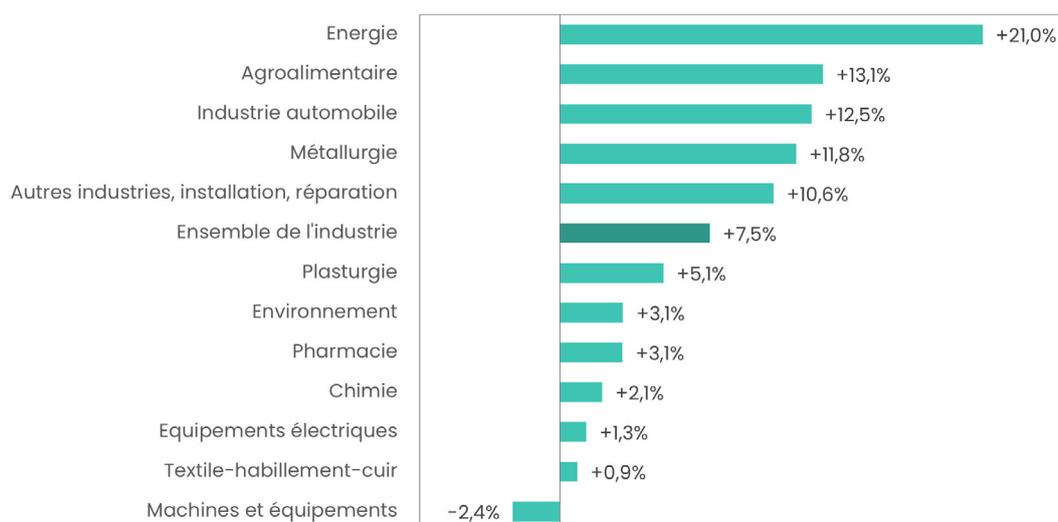
Les établissements de l'industrie, de l'énergie et de l'environnement emploient 84 100 salariés fin 2023, ce qui représente 13% des emplois salariés privés du territoire. Après un léger repli en 2020 au moment de la crise sanitaire, le nombre d'emplois est reparti à la hausse, retrouvant la dynamique déjà entamée. En quatre ans, entre 2019 et 2023, l'emploi industriel a progressé de 7,5% dans la métropole de Lyon, une hausse plus rapide qu'au niveau national (+2,6%). Cela représente 5 830 salariés supplémentaires.

Les principales spécificités lyonnaises, pour lesquelles l'emploi est surreprésenté par rapport au niveau national, sont l'industrie pharmaceutique (7 910 emplois), l'industrie chimique (9 690 emplois) et l'énergie (9 940 emplois). Ce dernier secteur est aussi celui où la croissance de l'emploi a été la plus forte ces dernières années. A l'exception de la fabrication de machines et équipements, l'emploi progresse dans les différents secteurs industriels.

Sources

Urssaf - 31-12-2023

Evolution de l'emploi entre 2019 et 2023
dans les principaux secteurs industriels





Activités à impact

ESS - économie sociale et solidaire



Définitions

Mise en œuvre par des structures aux formes très diverses, l'économie sociale et solidaire (ESS) a acquis un véritable statut juridique avec la loi du 31 juillet 2014. Le concept d'ESS désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. La loi a ouvert le champ de l'ESS aux sociétés commerciales respectant ses principes : le but poursuivi ne doit pas être le seul partage des bénéfices, la gouvernance doit être démocratique ; enfin, la société doit constituer une réserve statutaire impartageable, dite fonds de développement.

L'ESS est définie ici à partir des quatre familles traditionnelles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.. Les effectifs comptabilisés dans Flores correspondent à des postes salariés. Un poste de travail est défini comme le croisement entre une personne salariée et un établissement lieu de travail.

Sources

Insee-Flores au 31-12-2021

Nombre d'établissements dans l'ESS
5 160

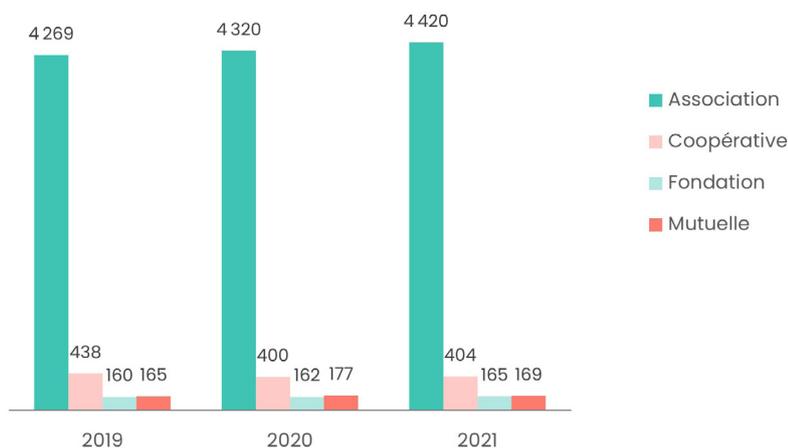
Évolution en un an
+100
+2%

En 2021, l'économie sociale et solidaire emploie 80 430 salariés au sein de 5 160 établissements. L'ESS représente 10,3% de l'ensemble des emplois salariés (privés et publics). L'emploi de l'ESS a progressé de 4,4% en un an et de 9,3% en deux ans contre respectivement +3,5% et +3,8% pour le total des emplois salariés. Le nombre de structures a progressé de 2% en un an et de 2,5% en deux ans. Les associations emploient 78% des salariés de l'ESS, elles représentent 86% des structures. Un peu plus de 400 coopératives sont implantées dans la métropole de Lyon.

Les activités où l'économie sociale est la plus présente sont l'action sociale (63% des emplois), les arts, spectacles et activités récréatives (61%), et l'assurance (51%).

Nombre d'emplois		
Association	84 430	+ 4,4 %
Association	62 510	+ 4,4 %
Coopérative	7 060	+ 1,3 %
Fondation	5 270	+ 2,2 %
Mutuelle	5 600	+ 11,3 %
Part de l'ESS dans les emplois salariés	10,3 %	+ 0,1 point

Nombre d'établissements dans l'ESS





ACTIVITÉS À IMPACT

Société à mission

Définitions

La qualité de société à mission a été introduite par la loi Pacte (loi n°2019-486 du 22 mai 2019). Elle permet aux entreprises qui le souhaitent de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités.

La raison d'être, ainsi que les objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre, doivent être inscrits dans les statuts de la société.

Un croisement entre les données de l'Observatoire des sociétés à mission et l'adresse des sociétés référencées a permis d'identifier et de comptabiliser les sociétés à mission présentes sur le territoire de la métropole de Lyon.

Nombre de sociétés à mission
74

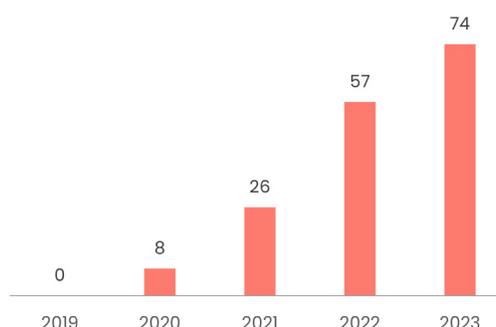
Évolution en un an
+17
+30%

74 sociétés à mission ont été identifiées dans la métropole de Lyon au 31 décembre 2023, soit 17 de plus qu'à fin 2022, année durant laquelle 31 avaient adopté la qualité de société à mission. L'évolution sur le territoire (+30% sur un an) est similaire à l'évolution au niveau national (+34%).

Sources

Observatoire des sociétés à mission - 2023

Nombre de sociétés à mission



ACTIVITÉS À IMPACT

Entreprises solidaires d'utilité sociale

Définitions

L'agrément Esus s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014. C'est une « porte d'entrée » pour les entreprises de l'ESS à forte utilité sociale recherchant un accès au financement de l'épargne solidaire. L'entreprise pourra ainsi bénéficier d'outils de financement adaptés. L'agrément permet également d'attirer des investisseurs, qui bénéficient, en échange d'un investissement au capital de certaines catégories de PME, de dispositifs de réduction d'impôt.

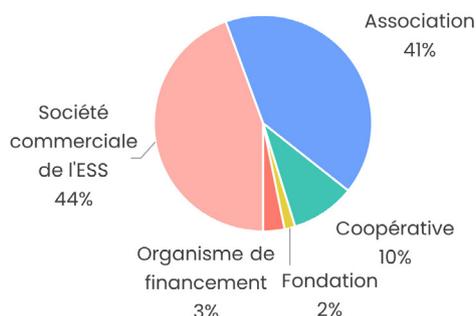
Sources

Direction générale du Trésor - Ddets - 2023

Nombre d'Esus
63

63 entreprises de la métropole de Lyon disposent de l'agrément Esus fin 2023. Près de la moitié d'entre elles sont des sociétés commerciales de l'ESS (28 soit 44%). Viennent ensuite les associations, 26 sont agréées soit 41%.

Statut juridique des Esus





ACTIVITÉS À IMPACT

Entreprises à vocation d'insertion



Définitions

Les entreprises à vocation d'insertion se composent des structures d'insertion pour l'activité économique (SIAE) et des entreprises à but d'emploi (EBE). Elles font toutes partie du champ de l'ESS.

Ici, seules les SIAE sont prises en compte sur le périmètre de la métropole de Lyon. A noter, que l'on peut distinguer les SIAE selon qu'elles produisent des biens et services (entreprises d'insertion - EI, ateliers et chantiers d'insertion - ACI) ou mettent à disposition des salariés (entreprises de travail temporaire d'insertion - ETTI, associations intermédiaires - AI).

Sources

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (Ddets) du Rhône

Nombre de salariés en insertion

6 250

Évolution en un an

- 200

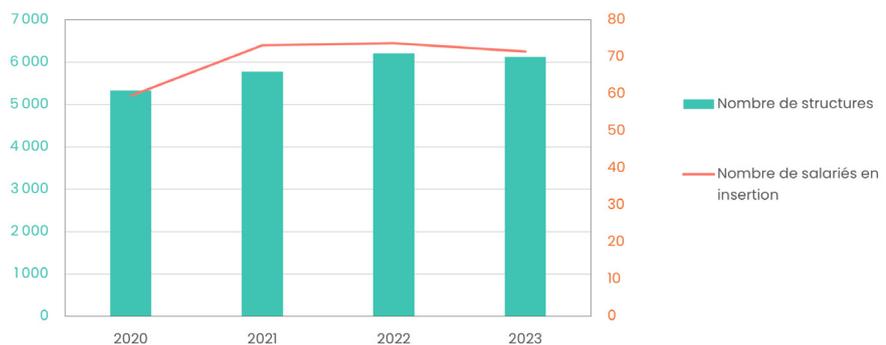
- 3,1%

En 2023, 70 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont conventionnées sur le territoire métropolitain. Par rapport à 2022, on compte une nouvelle entreprise d'insertion issue d'une scission, alors que deux entreprises ont disparu (fermeture d'un atelier et chantier d'insertion et absorption d'une association intermédiaire). En 2020, 61 structures étaient conventionnées.

En 2023, 6 250 personnes en difficultés se sont engagées dans un parcours d'insertion au sein d'une SIAE du territoire métropolitain. Ce nombre est en baisse par rapport à l'an passé (-200 personnes concernées) mais en large hausse par rapport à 2020 (+1 040 personnes)

Les situations sont contrastées selon les types de structures. Les effectifs dans les EI augmentent chaque année, mais on s'observe un tassement en 2023 (+38% en 5 ans mais +0,2% entre 2022 et 2023). Les effectifs dans les AI n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise (-29% en 5 ans). Les effectifs dans les ACI ont fortement augmenté depuis 2018 (+55% en 5 ans) mais stagnent en 2023 (+0,3%). On note dans les ETTI, pour la première fois, une baisse des salariés accompagnés en 2023 (-3,4%).

Nombre de structures et de salariés en insertion





Achats responsables

Importations

Définitions

Les données sont à l'échelle de la circonscription départementale du Rhône. Les statistiques présentées ici représentent l'ensemble des importations du Rhône, à l'exception des hydrocarbures naturels et produits pétroliers raffinés. Elles sont mesurées en valeur (milliards d'euros courants).

Sources

Douanes - 2023

Montant des importations
25,8 md€

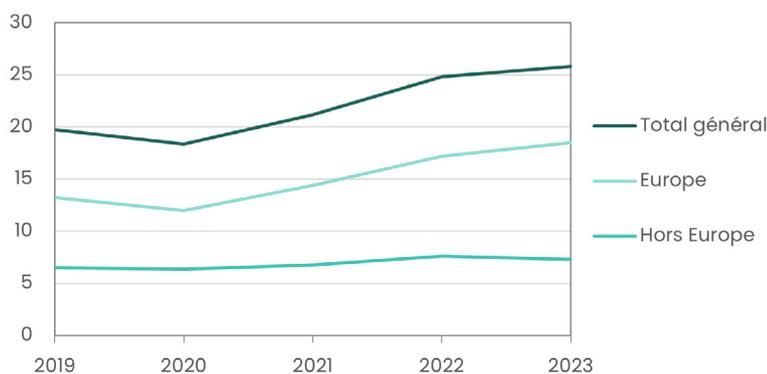
Évolution en un an
+ 1,0 md€
+ 3,8%

Europe	18,5 md€	+ 7,5 %
Hors Europe	7,3 md€	-4,4 %

En valeur, l'Europe représente 72% des importations du Rhône. Les importations en provenance d'Europe ont augmenté de 7,5% en un an, celles hors Europe ont reculé de 4,4%.

L'Allemagne et l'Italie sont les deux premiers pays de provenance des achats, ils représentent 28% de la valeur des importations. La Chine arrive en troisième position et représente 9% des importations.

Importations du Rhône (en milliards d'euros)





Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Sophie-Anne Carrolaggi** - sa.carrolaggi@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme